



Cità di L'Isula

BUDGET 2024

Conseil municipal du 11/04/2024

Qu'est-ce que le budget d'une commune ?

Le budget :

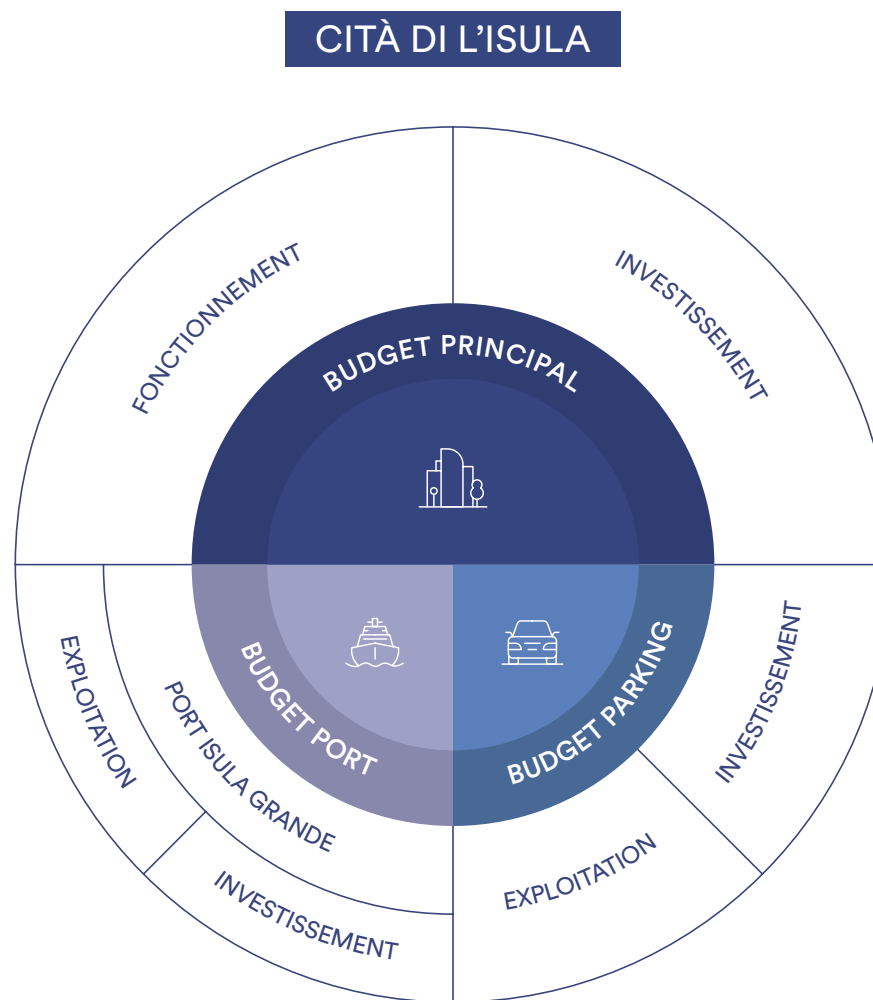
Le budget est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et dépenses d'une commune, qui se vote chaque année sous sa forme « primitive » autour des mois de mars-avril, concernant l'exercice budgétaire de l'année en cours.

Ce budget primitif étant prévisionnel, il est complété par des décisions modificatives au cours de l'année, au gré des évolutions conjoncturelles.

Le budget de la commune est composé d'un budget principal, et d'un ou plusieurs budgets annexes, correspondant à des services spécialisés. Les budgets annexes, à L'Île-Rousse, sont au nombre de deux : celui des Parcs de Stationnement, qui regroupe tout ce qui concerne l'activité directe et indirecte des parkings communaux, et celui du Port, qui intègre l'ensemble des recettes et dépenses liées au port de plaisance et de pêche « Isula Grande ». Chacun de ces budgets se divise systématiquement en deux sections :

Le fonctionnement :

Le fonctionnement (ou « exploitation » pour les budgets annexes des SPIC), qui



Représentation de la répartition du budget de la commune de L'Île-Rousse

correspond aux « dépenses » et « recettes » courantes de la commune, et qui est principalement financé en « recettes » par le produit des impôts locaux et par le produit des services communaux comme l'occupation du domaine public. Les dépenses de fonctionnement sont diverses : charges de personnel, charges à caractère général, mais également les services à la population, l'événementiel ou les subventions aux associations. Une bonne gestion de la section de fonctionnement permet de dégager un excédent de résultats qui peut être, pour partie affecté à la section d'investissement afin de faciliter la réalisation des projets.

L'investissement :

L'investissement, qui correspond aux « dépenses » liées à l'équipement structurel de la commune, comme les travaux d'aménagement, les constructions, les achats de gros matériel... Les « recettes » de cette section proviennent principalement : en partie des co-financements octroyés par les partenaires économiques de la commune (CDC, Etat, etc...) et en partie des virements en provenance de la section de fonctionnement, lorsque celle-ci est excédentaire.

01.

Le compte administratif 2023

Introduction

Qu'est-ce que le compte administratif ?

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et dépenses réalisées par la ville sur une année. Il doit être présenté au conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivante. Il se présente sous une forme similaire au budget, à la différence près qu'il ne s'agit pas de prévisions, mais de bilan. Ce compte administratif doit concorder avec le compte de gestion, un document produit par le comptable public.

Comment est calculé le résultat de clôture ?

Le résultat de clôture d'un budget est composé du résultat de l'exercice, additionné au report des résultats des exercices précédents (excédent ou déficit). Le « résultat d'exercice » est l'indicateur le plus pertinent pour comprendre les opérations réalisées sur une année. Le « résultat de clôture », puisqu'il intègre les résultats de toutes les années précédentes, permet d'avoir une vision plus globale de l'activité financière de la commune.

Représentation du compte administratif :



Présentation du compte administratif 2023



CA 2023 Commune

Section Fonctionnement :

Recettes : **5 089 008,51 €**
Dépenses : **4 825 898,70 €**

Section Investissement :

Recettes : **1 428 934,13 €**
Dépenses : **1 633 906,59 €**



CA 2023 Parking

Section Exploitation :

Recettes : **889 142,05 €**
Dépenses : **655 326,47 €**

Section Investissement :

Recettes : **172 032,90 €**
Dépenses : **194 137,87 €**



CA 2023 Port

Section Exploitation :

Recettes : **661 467,80 €**
Dépenses : **648 885,25 €**

Section Investissement :

Recettes : **131 116,82 €**
Dépenses : **121 413,67 €**

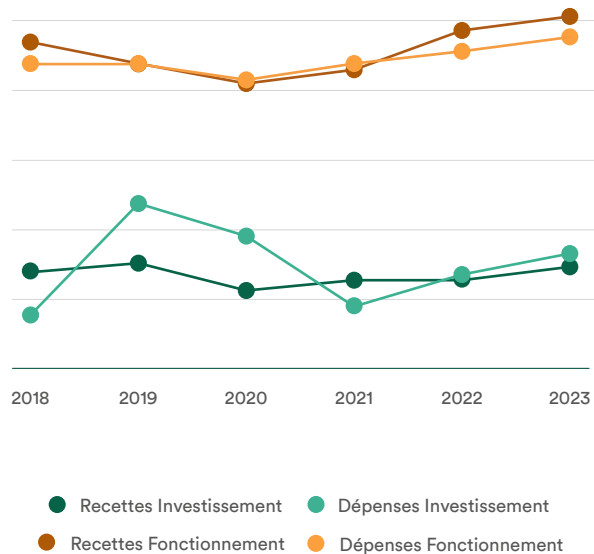
L'excédent en fonctionnement signifie que la commune contrôle ses dépenses courantes et dégage un montant conséquent lui permettant d'investir. Le déficit sur l'exercice en section investissement est quant à lui un indicateur positif car il révèle un rythme d'investissement plus important que les années précédentes.

Comparatifs par exercice

Voici les courbes d'évolution des résultats par section des 5 derniers exercices.

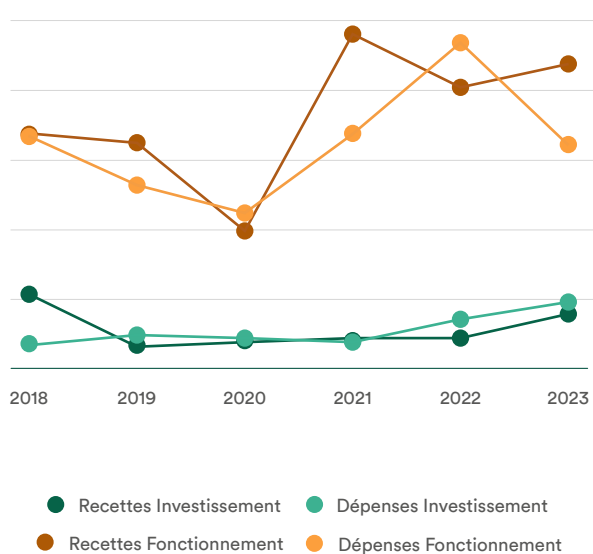
CA budget principal

On remarque une inversion de la tendance baissière en recettes de fonctionnement à partir de 2020 qui se poursuit nettement en 2023. Les dépenses d'investissement quant à elles sont en 2023 environ plus de deux fois élevées qu'en 2018 et suivent leur tendance à la hausse.



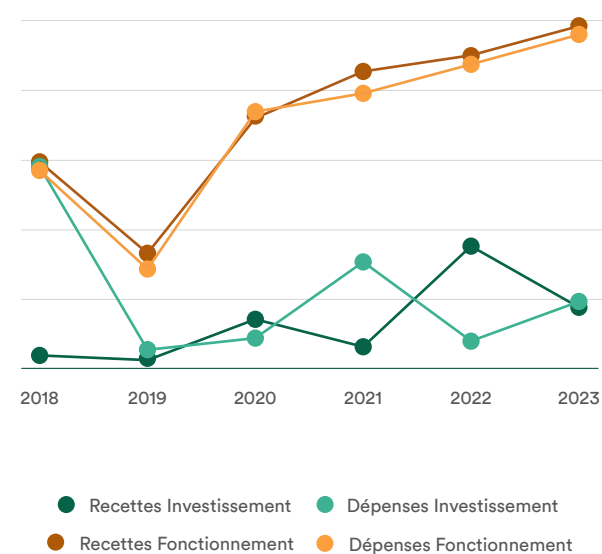
Budget SPIC Parking

On observe une nette augmentation des recettes de fonctionnement à partir de 2021, malgré une baisse du prix des abonnements et le retour de la gratuité des parkings en hiver. La dépense d'investissement 2023 est quasiment trois fois supérieure à celle des années précédentes.



Budget SPIC Port(s)

On note une augmentation très importante des recettes de fonctionnement du port à partir de 2021. Elles représentent 661 467 en 2023 contre 411 528 € en 2018, soit plus de 50% d'augmentation, sans augmentation de la capacité portuaire.



Note : Le pic de dépenses d'investissement de 2019 est lié au coût de construction du Centre de Secours et d'Incendie, pour lequel un prêt d'1,1 million d'euros a été contracté et engage la commune jusqu'en 2039.

Focus sur l'inflation et les charges à caractère général

En 2023, 1 424 041,39 € avaient été budgétisés concernant les charges à caractère général : énergie, combustibles, fourniture d'entretien, petit équipement, entretien voies et réseaux, réceptions ...

Le CA 2023 affiche une dépense finale de 1 098 443,05 €, soit 325 598,34 € d'économies par rapport au budget prévu. Cette économie est à souligner au regard d'une inflation qui a atteint 4,9 % en moyenne durant l'année 2023, en France, selon l'Insee.



325 598,34 €

d'économies par rapport au budget prévu

➔ Malgré ce contexte économique tendu, la commune a réussi à contenir de manière importante les charges à caractère général.

Resultat de clôture

La commune bénéficie, au terme de l'année 2023 (CA 2023), d'un résultat de clôture excédentaire au sein de la section fonctionnement et de la section investissement pour la commune.

Dans chaque section, on retrouve des reports d'excédent de l'année précédente. Ainsi, les résultats de clôture sont donc excédentaires pour les deux sections.

➔
FCT



+ 742 818,33 €

Résultat de clôture budget principal



+ 714 692,91 €

Résultat de clôture budget parking



+ 40 726,75 €

Résultat de clôture budget port

➔
INV

+ 266 216,65 €

Résultat de clôture budget principal

- 54 982,73 €

Résultat de clôture budget parking

+ 3 556,37 €

Résultat de clôture budget port

Résultat de clôture des sections investissement + fonctionnement :

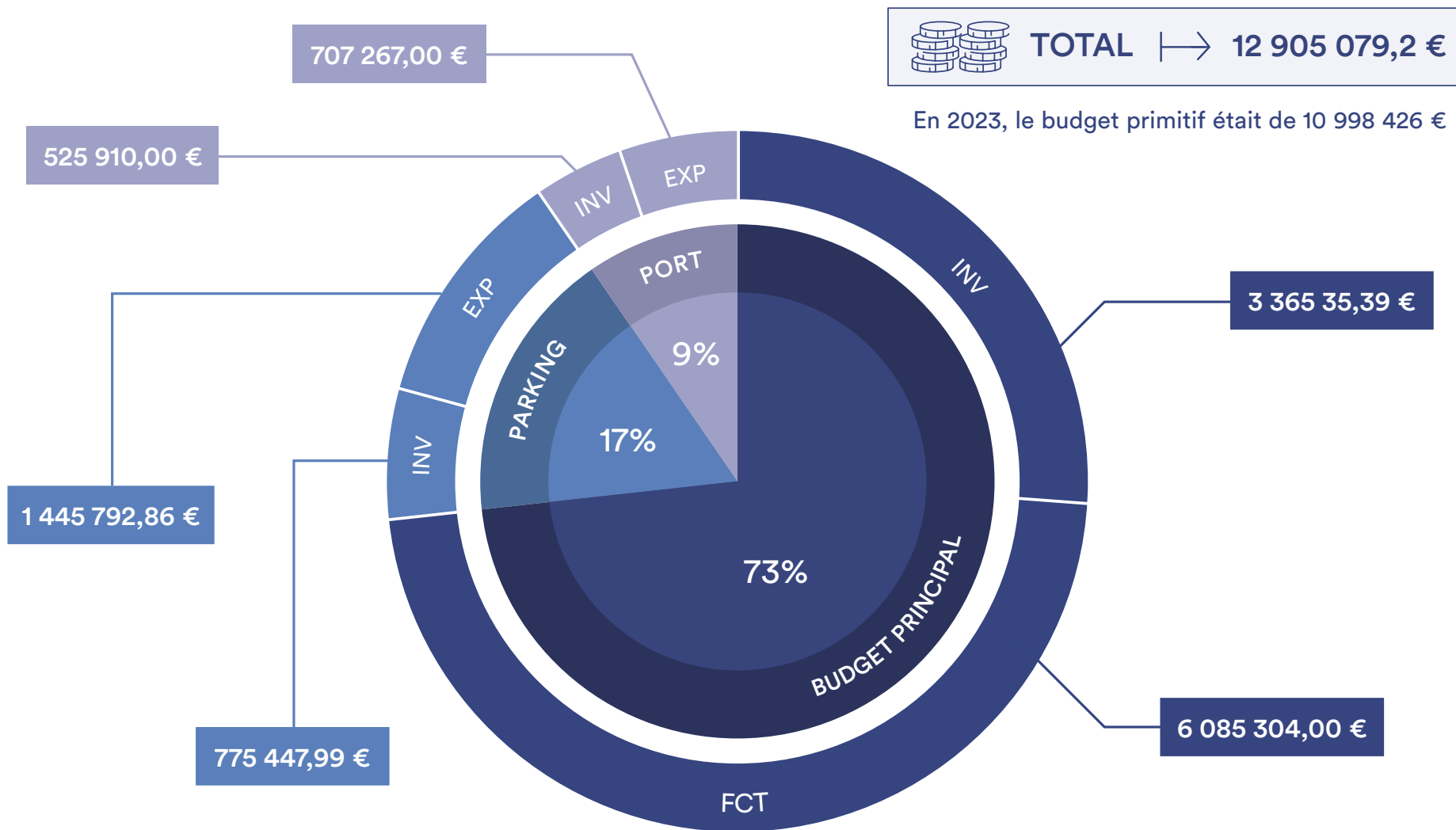


➔ **1 713 028,28€**

02.

Le budget primitif 2024

Présentation du budget primitif 2024

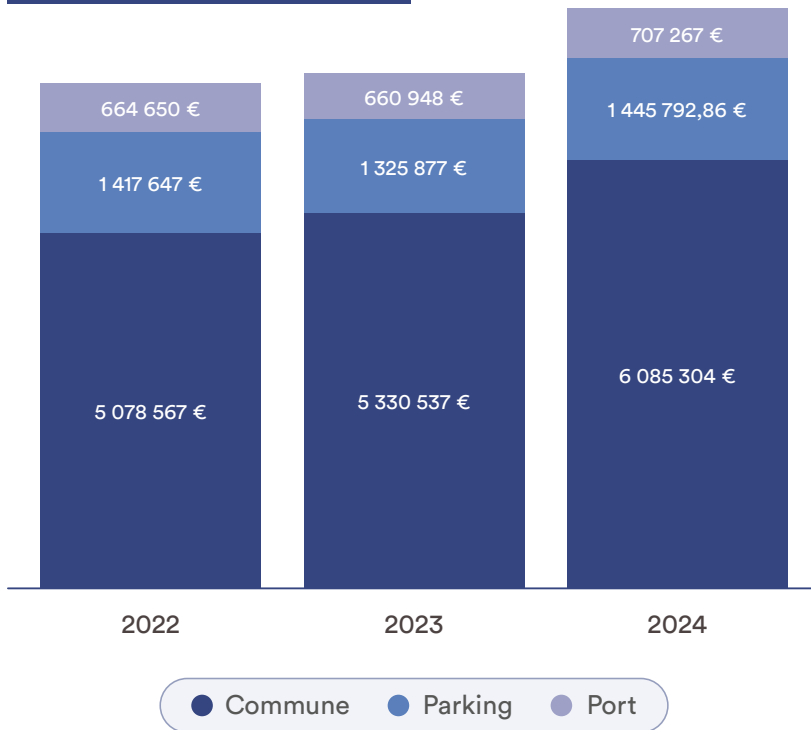


INV = Investissement

EXP = Exploitation

FCT = Fonctionnement

Budget fonctionnement : comparaison entre les BP de 2022 à 2024



On remarque une évolution positive du budget de fonctionnement pour 2024, la commune prévoyant en effet une augmentation de recettes pour l'année à venir, liée, notamment, à la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Total budget 2024 (fonctionnement)



Focus dotations de l'Etat

Différences entre le prévisionnel et ce qui a été attribué à la commune :

Type dotation	Montant prévu BP	Montant réel notifié	Différence
DGF Forfaitaire	265 000 €	280 135 €	+ 15 135 €
DSR	550 000 €	646 698 €	+ 96 698 €
DNP	160 000 €	128 591 €	- 31 409 €
Dotation élus locaux	0 €	333 €	+ 333 €
TOTAL	975 000 €	1 055 757 €	+ 80 757 € à venir en DM en cours d'exercice

Focus maintien de la fiscalité

Les taux de fiscalité appliqués en 2023 sont reconduits en 2024 comme indiqué :

15,49%	27,90%	54,27%
Taxe d'habitation	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non bâti

Les taux d'imposition de base de la taxe d'habitation à L'Île-Rousse sont parmi les plus faibles de Corse et n'ont pas été augmentés depuis des années. Les administrés restent moins imposés que dans les communes similaires. Exemple : 18,8% à Calvi, 19% à Bonifacio, 28,8% à Porto-Vecchio.



Une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires a été appliquée. Cela ne concerne pas les résidents permanents (résidences principales), qui voient leurs taux inchangés.

Focus charges de personnel

La part des charges de personnel dans les dépenses de fonctionnement est historiquement trop élevée dans le budget de la commune de L'Île Rousse. En 2022, elle représentait 55,9% du budget de fonctionnement de la commune et des 2 SPICS. Dans le budget prévisionnel de 2024, elle représente 45,26 % du budget de fonctionnement. La municipalité contient au maximum cette part dans le budget général.



3 260 960,00 €

Charges de personnel commune



300 050,00 €

Charges de personnel parking



168 359,47 €

Charges de personnel port

Total des charges de personnel :

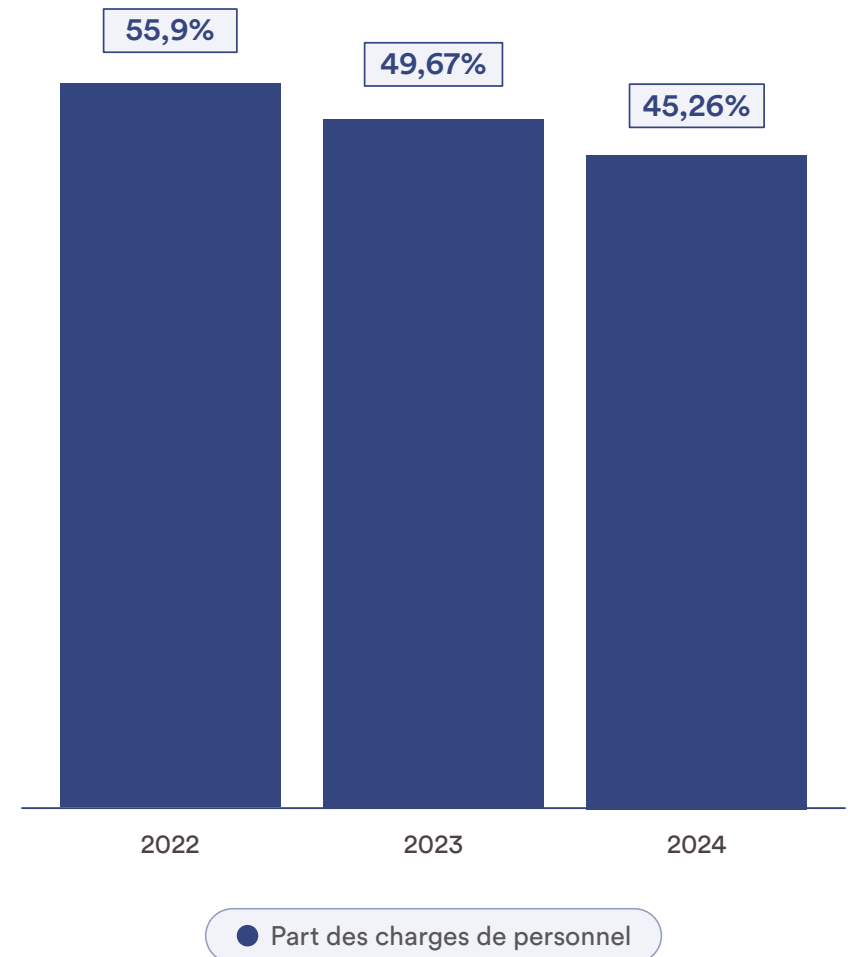


3 729 369,47 € sur 8 238 363,86 €

La part des charges de personnel dans le budget de fonctionnement de la commune et des 2 SPIC en 2024 s'élève à :

⇒ **45,26%**

Evolution de la part des charges de personnel par année



« Remboursements » sur salaires

La ligne “remboursement sur rémunérations” dans les budgets et comptes administratifs indique que la commune perçoit le remboursement de salaires de la part d’entités telles que, par exemple, la Communauté de communes, l’Etat, la CCI ou les SPIC. Ces remboursements sont liés soit à des mises à disposition de salariés auprès de ces organismes, soit à des conventions qui précisent que les agents communaux travaillent au profit de ces organismes (exemple : policiers municipaux gérant le trafic routier aux sorties de bateaux sur le port de commerce, financés par la CCI).












Ainsi, au BP 2024 de la commune, les charges de personnel indiquées dans la ligne dépenses (3 260 960€) sont en réalité diminuées de 201 800 €, soit 3 059 160 € de dépenses réelles. On remarque la même dynamique dans le compte administratif 2023.

 + 201 800 €

Focus fêtes et cérémonies

La majorité municipale veille à ce que la ville soit animée toute l’année et contribue financièrement et logistiquement à de grands événements annuels comme les animations de Noël et les festivités estivales.

Au compte administratif 2023 on pouvait noter 106 455,94 € de dépenses sur la ligne “Fêtes et Cérémonies”. Ci-contre, Une liste non exhaustive des opérations concernées par cette ligne :

 Deux journées d’animations pour les enfants pendant les vacances de Noël	 Diverses gerbes et hommages pour cérémonies officielles
 Feu d’artifice du 14 juillet et sonorisation de la soirée (représentant 1/3 du budget total)	 Colis de Noël pour l’ensemble du personnel communal
 Animations de Noël dans les écoles (photos avec le Père Noël, ateliers de chants avec un groupe culturel corse et concerts)	 Festivités estivales pour la saison 2023 (fête de la musique, Saint Jean, concerts les vendredis, 15 août ...)
 Colis pour les seniors de la commune	 Grande parade de Noël
 Accueil et cérémonie de récompense des bacheliers	 Cadeaux de Noël pour les enfants du personnel
 Cadeaux de Noël pour les résidents de l’EHPAD Age d’or	

Pour le budget 2024, cette ligne sera budgétisée à 125 000 € avec les actions suivantes :



Renouvellement des actions qui se sont déroulées en 2023



Renforcement des animations musicales, de juin à septembre, sur la place et dans les rues, chaque semaine



Animations dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 - Passage de la Flamme Olympique à L'Isula



Animations variées pour les enfants, de juin à septembre



Présence des mascottes durant le carnaval des écoles

Focus subventions aux associations

Entre le budget primitif et les décisions modificatives, 45 associations ont été soutenues en 2023 pour un total de 194 600 € (CA 2023).

En 2024 (BP 2024), 50 associations seront accompagnées financièrement dès le budget primitif, et d'autres le seront certainement en cours d'année comme cela a été le cas en 2023. Le montant budgétisé pour le soutien au tissu associatif est stable, à hauteur de 205 000€, au regard du fort dynamisme associatif que connaît la commune et de la multiplication des événements sur le territoire.

Focus caisse des écoles

En 2024 (BP 2024), 39 000 € seront versés à la caisse des écoles dès le budget primitif.

Soutien à l'investissement

Dans le BP 2024, au regard des performances en fonctionnement réalisées en 2023, la commune, via ses trois budgets, dégage 1 371 485 € qui seront virés à la section d'investissement, contre 662 090 € en 2019. **La commune, en 5 ans, a donc doublé son soutien à l'investissement via ses recettes propres.**



1 371 485 €



770 000 €



550 000 €



51 485 €



Commune



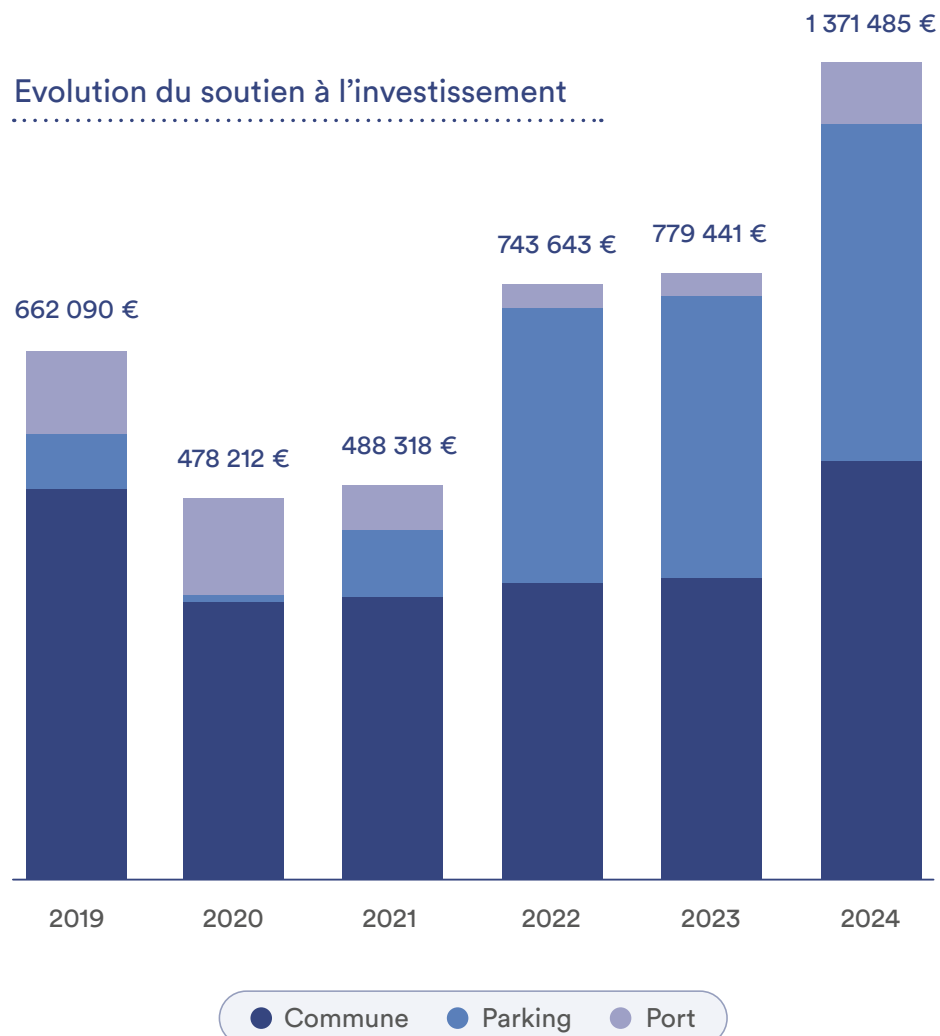
Parking



Port

Au total : ce sont 1 371 485 € € qui seront virés de la section fonctionnement à la section investissement, un montant plus important que les années précédentes. Comme en 2023, la bonne gestion des affaires courantes permet à la commune de soutenir fortement son investissement.

Evolution du soutien à l'investissement



Note : En 2019 et 2020, le port se compose du port abri et du port de pêche. En 2021, les ports sont fusionnés.

Investissement

Certains travaux ne sont inscrits que partiellement au budget primitif car la municipalité n'a pas encore reçu les arrêtés de subvention. Ils seront sans aucun doute délivrés dans l'année, ce qui fera l'objet d'une DM (décision modificative) du budget, comme à chaque exercice.

Cela concerne a minima trois projets dans la liste présentée, les travaux d'aménagement et de sécurisation du stade municipal, la rénovation des tableaux inscrits ou classés de l'Eglise de l'Immaculée Conception, conservés au fort Charlet, et les travaux de sécurisation des enceintes des deux écoles municipales.

Budget principal de la commune :



Le détail des investissements se trouve dans le tableau ci-après :



Marinella

Réfection et extension de cette promenade. AMO signée. Programmation du projet à venir.

43 200,00 €



Aménagement du jardin des moines

Aménagement du terrain Saint François et création d'un théâtre de verdure sur une partie de la parcelle. Arrêtés de subvention obtenus. Marché public lancé.

310 875,46 €



Pelouse et équipements divers

Nouvelle pelouse livrée. Travaux de clôture du site, installation d'une nouvelle enseigne rétro éclairée, consolidation du mur, rénovation éclairage led. Attente arrêtés subvention.

102 080,50€



Plan local d'urbanisme

Finalisation de l'étude relative à l'élaboration du PLU.

47 600,00 €



Travaux voies et réseaux

Travaux d'enrobés, trottoirs, bornes piétonnisation des rues, aménagement de voirie...

253 591,83 €



Caserne Paoli

Poursuite du réaménagement des locaux de la caserne Paoli

128 135,81 €



Cimetière

70 000,00 €



Bâtiments publics

Reconditionnement et entretien des bâtiments publics, notamment les écoles.

127 192,74 €



Travaux route de Vaitanacce

Transformation d'un chemin en terre au lieu-dit Vaitanacce en une véritable route de 6,50 mètres de large. Arrêtés obtenus. Début des travaux au second semestre 2024.

708 936,25 €



Aménagement Place Paoli

Travaux d'aménagement et d'embellissement de la place principale.

257 827,00 €



Marché couvert

AMO en cours pour la rénovation des colonnes du marché couvert.

16 460,00 €



Gymnase

Gymnase livré. Peinture en rez-de-chaussée et réfection de la façade à venir.

39 776,00 €



Eclairage public

Contrat partenariat public privé.

155 025,00 €



Centre technique municipal

48 777,60 €



Projet Marittimo PLASTRON

Achat équipements informatiques.

25 000,00 €



Etude PVD

Etude revitalisation du centre-ville finalisée. Reliquat obligatoire pour la convention.

21 600,00 €



Jardins familiaux

Création de jardins qui seront cultivés collectivement, arrêtés obtenus. Marché public lancé et offres en cours d'analyse.

774 723,13 €



Acquisitions

Matériel divers, mobiliers urbains.

170 488,58 €

Budget parking

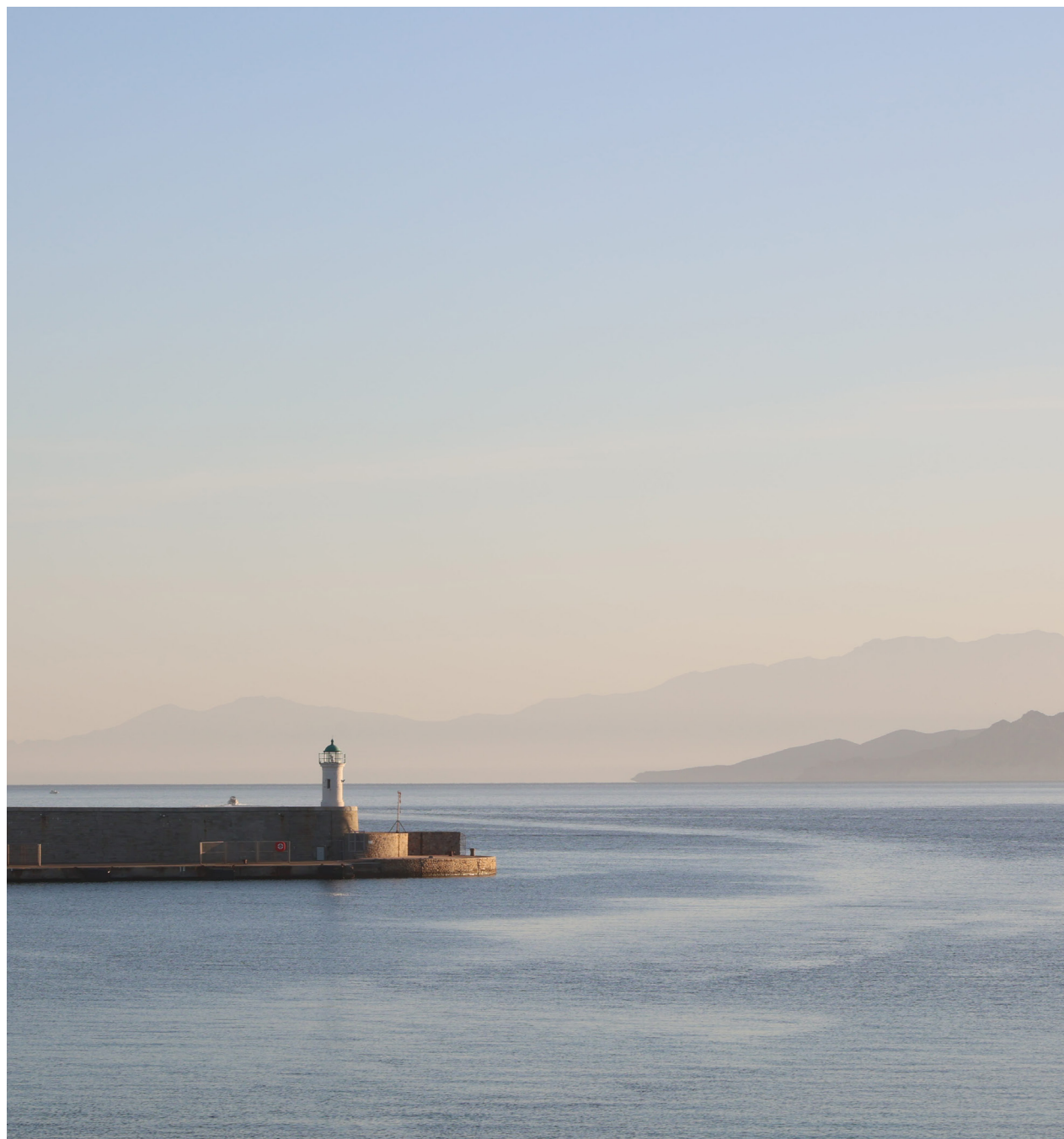
Le montant de l'investissement pour le SPIC PARKING dans le BP 2024 s'élève à 775 447,99 € et comprend diverses opérations telles que l'alimentation des panneaux en jalonnement dynamique, l'habillage en pierre du parking Napoléon, MOE parking Carucchettu ...

 \mapsto **775 447,99 €**

Budget port

Le montant de l'investissement pour le SPIC PORT dans le BP 2024 s'élève à 525 910 €. L'étude port propre (financée à 80% par la DMLC) est finalisée. Les travaux (capitaine-rie, sanitaires...) seront réalisés en 2024. Pour l'étude d'extension du port (financée à 70% par l'ATC), celle-ci est également finalisée et l'AMO est en cours.

 \mapsto **525 910,00 €**

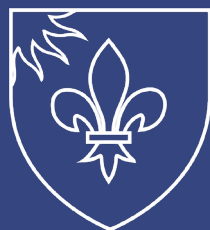


Annexe : Votes des subventions aux associations pour 2024

Nom de l'association	Subvention proposée en 2024
SNSM	6 500 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE L'ÎLE-ROUSSE	1 000 €
ASSOCIATION COURSE A PAOLINA	1 000 €
TENNIS CLUB L'ÎLE-ROUSSE	5 000 €
ASSOCIATION GYMNIQUE DE BALAGNE	1 000 €
ASSOCIATION SPORT PÉTANQUE BALAGNE	20 000 €
SQUASH LOISIRS	6 000 €
FOOTBALL CLUB BALAGNE	26 000 €
ASA CORSICA	6 000 €
ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE DE BALAGNE	1 000 €
E CIME	500 €
CLUB NAUTIQUE L'ÎLE-ROUSSE	10 000 €
HAND JEUNESSE L'ÎLE-ROUSSE	10 000 €
E MUVRE BALANINE	500 €
BALAGNE BOXING CLUB	7 000 €
ESPACE M	2 000 €
TEMPO ARTE CIE	4 000 €

Nom de l'association	Subvention proposée en 2024
VARIATION	2 000 €
CORSAVEM	1 000 €
PAJE	1 000 €
INSEME	2 000 €
LA MARIE DO	2 000 €
L.E.I.A	2 000 €
SŒURS DE COMBAT MÊME PAR PEUR	500 €
LA PRÉVENTION ROUTIÈRE COMITÉ CORSE	300 €
ASSOCIATION L'EVEIL	500 €
LA MAISON DU SACRÉ COEUR	1 000 €
I GHJATTI SENZA TETTU	1 000 €
I GHJATTI BALANINI	1 000 €
NOS AMIS À QUATRE PATTES	1 000 €
ACAIR	12 000 €
COMITÉ DES FÊTES A MARINELLA	12 000 €
ANCIENS COMBATTANTS	1 500 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS	1 000 €
A PIENA VITA	2 000 €
ENSEMBLE VOCAL ARGENTELLA	500 €

Nom de l'association	Subvention proposée en 2024
CANTEMU INSEME	2 000 €
CHORALE L'AIR DE RIEN	300 €
TELE PAESE	4 000 €
ET POURTANT ÇA TOURNE	1 000 €
FOYER SOCIO ÉDUCATIF DU COLLÈGE PACAL PAOLI DE L'ÎLE-ROUSSE	2 000 €
LISULA CINEMUSICA	7 000 €
SOCIÉTÉ MYCOLOGIE BALAGNE CORTE	1 000 €
MAISON DES LYCÉENS	1 000 €
ASSOCIATION ARTE LIBRI	20 000 €
ASSOCIATION PRATICA LINGUA	4 000 €
LES RENCONTRES MUSICALES DE CALENZANA	4 000 €
JEUNESSE MUSICALES DE MÉDITERRANÉE	3 000 €
UNION NATIONALE CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS	500 €
LES PETITES MAINS SYMPHONIQUES	3 000 €
TOTAL	204 600 €



Cità di L'Isula

citadilisula.fr

